

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier en alternance H/F
<u>Type de contrat :</u>	Contrat d'apprentissage de droit privé d'une durée de 12 mois . Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon le barème réglementaire en fonction de l'âge et du niveau de formation 27% à 100% du SMIC mensuel brut.
<u>Résidence administrative :</u>	Besançon (25)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} septembre 2023

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Présentation de l'antenne du Doubs

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez l'aptitude à conseiller et le goût pour la transmission, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.

Le secteur d'activités recouvre le quart ouest du département du Doubs. La forêt en est une composante majeure du territoire, elle est pour moitié privée. Ce sont essentiellement des forêts feuillues ou mixtes, dont beaucoup sont touchées par des problèmes sanitaires importants (dépérissements, scolytes...). L'antenne du Doubs est constituée de deux techniciens et d'un ingénieur en charge du développement forestier.

Description du poste

En lien avec l'Ingénieur responsable du département du Doubs, l'alternant sera chargé notamment de :

- Conseiller les propriétaires au travers de contacts individuels et visites-conseils en s'appuyant sur les outils d'aide à la décision CNPF (Bioclimsol, Indice de Biodiversité Potentielle...)
- Participer à des actions "Scolytes" (lutte active, reconstitution...)
- S'impliquer dans des conventions régionales en lien avec les changements climatiques.

Profil recherché

Formation – expériences

- Niveau BTS gestion forestière ou formation forestière équivalente, préparant une licence professionnelle ou un bachelor (3^{ème} année) ;
- Très bonne organisation, maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles ;
- Une connaissance de l'outil SIG QGIS, serait un plus ;
- Permis B valide obligatoire, voiture de service selon disponibilité, ou remboursement des frais kilométriques selon les barèmes administratifs en vigueur ;

Compétences et qualités requises

- Bonne capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe ;
- Force de proposition afin d'élargir la mission et d'ouvrir de nouvelles perspectives ;
- Goût pour le développement forestier, l'initiative personnelle et le contact avec les propriétaires et gestionnaires ;

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15 € par mois.

Personnes à contacter

François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59 – francois.janex@cnpf.fr

Sandra PEROUX : 06 71 01 65 71 – sandra.peroux@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **25 juin 2023**, dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Bourgogne-Franche-Comté

Maison de la Forêt et du Bois
20 rue François Villon
25000 BESANCON

bfc@cnpf.fr



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

